



**Vous envisagez d'adopter un chien auprès de notre refuge. Un certificat d'engagement et de connaissance est OBLIGATOIRE pour une première acquisition à partir du 1er octobre 2022.**

**La remise effective de l'animal n'aura lieu que 7 jours au minimum après la délivrance de ce certificat.**

**Ce document n'est pas une obligation d'adoption, il est destiné à vous sensibiliser sur les besoins spécifiques des chiens.**

**Il est à conserver par vous sans durée de validité (à vie) pour d'éventuelles autres adoptions de chiens par la suite.**

**Le refuge en conservera une copie comme preuve de la délivrance et signature de votre engagement.**

L'acquisition d'un chien est un **engagement à long terme**, de nombreux chiens vivent au-delà de l'âge moyen de 11 ans. C'est un **acte réfléchi et accepté de tous les membres du foyer**, qui doivent tous s'assurer que l'animal ne souffre pas en silence.

L'identification d'un chien est une **obligation légale** avant toute cession gratuite ou payante (article L 212-10 du Code Rural). Mon chien est **identifié par puce électronique (ou tatouage)** référencée à la société I-CAD qui gère le fichier national des carnivores domestiques. **Je m'engage à signaler sans délai** tout nouvel événement à l'I-CAD : changement d'adresse, changement de détenteur, déclaration de perte ou vol, décès de l'animal.

Si la stérilisation n'est pas obligatoire en France, elle est **vivement recommandée**. La stérilisation est un acte de **protection pour votre animal**, elle permettra d'éviter certaines maladies mais également les risques de surpopulation ainsi que les portées non désirées, sources d'abandons et de maltraitance.

Un chien doit être détenu avec **implication et bienveillance** dans des conditions compatibles avec les caractéristiques de son espèce et de sa race. Aussi, **je m'engage à suivre les conseils du refuge** relatifs à son bon développement physique et psychique.

Je **veille sur la santé de mon chien** en lui assurant un contrôle vétérinaire régulier. Je le fais vacciner et soigner **en cas de mal-être apparent ou de doute quant à un problème de santé ou à une souffrance (maladie ou accident)**. J'ai la possibilité de souscrire une mutuelle santé pour la prise en charge d'une partie de ces frais. Un chien doit aussi régulièrement être traité en prévention des parasites internes et externes. Il doit être toiletté une ou plusieurs fois par an selon sa race.

Je **nourris mon chien quotidiennement** et avec suffisance avec une alimentation adaptée à sa race, son gabarit, son âge et son état de santé. Il doit **disposer en permanence d'une eau propre et fraîche**. Je dois ainsi prévoir un budget annuel pour son entretien courant.

Je m'engage à **lui fournir un lieu de vie qui lui procure sécurité et confort** en respectant les besoins liés à son espèce. Le chien étant une **espèce sociale**, il doit côtoyer des congénères et se dépenser selon son état physique et son âge. Il nécessite de la **disponibilité** ainsi que des sorties quotidiennes pour faire ses besoins, être **stimulé mentalement et physiquement** afin de satisfaire ses besoins éthologiques..

Pour assurer une cohabitation harmonieuse en famille comme en société, **un chien doit être éduqué**. Pour cela, je sais pouvoir recourir aux services d'un éducateur professionnel **travaillant dans le respect de l'intégrité physique, psychique et émotionnelle de mon chien**, sans recourir à des outils et méthodes entrant en contradiction avec cela (méthodes à proscrire : celles pronant l'utilisation de colliers électriques ou étrangleurs par exemple).

**Tournez svp =>**

L'adoption d'un chien est un **engagement sur toute l'année**. En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, je m'engage à confier sa garde à une personne responsable, à titre onéreux ou gratuit. Lors des déplacements avec mon chien, je m'assure que les conditions de son transport sont sécurisées. Je le tiens en laisse dans les lieux où la réglementation l'impose.

Je suis conscient(e) que l'adoption d'un chiot requiert une attention et une disponibilité renforcées. L'apprentissage de la propreté et des règles de vie est progressif et demande beaucoup de temps et de patience, généralement sur plusieurs mois.

L'adoption d'un chien comporte des **implications financières significatives** qui doivent être anticipées. Les frais vétérinaires peuvent augmenter de façon importante avec l'âge de votre chien.

A titre indicatif en 2022 :

- Les dépenses de nourriture représentent entre 50 et 150 € / mois selon la taille du chien pour de l'alimentation industrielle
- Les soins vétérinaires, toiletteurs, etc. : environ 200 € / an. Les frais liés à une maladie ou un accident qui sont, par nature, imprévisibles et peuvent survenir même si l'animal est jeune peuvent se compter en centaines d'euros voire plus.
- Achat de matériel (jouets, paniers, collier/harnais, laisse, etc.) : entre 150 et 300 € à l'arrivée du chien.
- Les cours d'éducation : selon les besoins du chien, jusqu'à plusieurs centaines d'euros.

**Je suis responsable de mon animal et des dégâts qu'il pourrait occasionner.** Dès son acquisition, je le déclare auprès de mon assurance Responsabilité civile.

**Un chien ne doit pas être laissé en état de divagation.** Je sais que cela constitue une infraction pénale pouvant aller jusqu'à 1 an de prison et 15 000 € d'amende.

Volontairement ou involontairement, le non-respect des besoins physiologiques, comportementaux et médicaux de mon chien peut conduire à de la souffrance considérée comme un **acte de maltraitance ou de cruauté** passible de sanctions allant jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende. Si la maladie expose l'animal à la souffrance, le vétérinaire devra tout mettre en œuvre pour la soulager.

**L'abandon**, autre que pour des **motifs impérieux et auprès d'un refuge/association habilité**, est un **acte de maltraitance** puni par la loi de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, agissant en qualité de futur acquéreur d'un chien/chiot, atteste avoir pris connaissance de toutes les informations ci-dessus, et **m'engage à respecter** les impératifs liés à la détention d'un chien.

**Mention manuscrite :** *“j'atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour des faits de maltraitance animale. Je m'engage expressément à respecter les besoins de mon chien”.*

**Certificat d'engagement signé le :** \_\_\_\_\_  
(signature de l'acquéreur précédé par “Bon pour engagement”)

**Certificat délivré par :** \_\_\_\_\_

**titulaire de l'Acaced ou d'une certification équivalente depuis le** \_\_\_\_\_  
(personne remplissant au moins l'une des conditions prévues au 3° I de l'Article L.214-6-1 du Code Rural.)